

ACCORD DE RATTACHEMENT AU PÉRIMÈTRE-RPD D'UN SITE D'INJECTION POUR LEQUEL LE RE EST DÉSIGNÉ DANS UN CONTRAT CARD OU DE SERVICE DE DÉCOMPTE

RE ## [indiquer le nom complet], société _____ [indiquer la forme sociale], au capital de _____ euros, dont le siège social est situé à _____ [indiquer l'adresse complète], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de _____ [indiquer la ville] sous le numéro _____ [N° SIRET], en sa qualité de Responsable d'Équilibre, titulaire d'un Accord de Participation N° RE_AAMM_XXXX [indiquer le numéro] conclu avec RTE en date du JJ/MM/20... [indiquer la date], et d'un contrat GRD-RE N° _____ [indiquer le numéro] conclu avec Primeo Réseau de Distribution en date du JJ/MM/20... [indiquer la date] représentée par Mme/M _____, dûment habilité (e) à cet effet,

d'une part,

et,

Producteur ## [indiquer le nom complet], société _____ [indiquer la forme sociale], au capital de _____ euros, dont le siège social est situé à _____ [indiquer l'adresse complète], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de _____ [indiquer la ville] sous le numéro _____ [N° SIRET], représentée par Mme/M _____, dûment habilité (e) à cet effet,

d'autre part,

conviennent que le Site d'Injection de _____ [indiquer le nom et l'adresse], titulaire du contrat [CARD /CRAE] N° _____ [indiquer le numéro du contrat] conclu ou en cours de conclusion (nouveau site) avec Primeo Réseau de Distribution en date du _____ [indiquer la date de signature du contrat pour un site existant] va être rattaché au Périmètre-RPD du Responsable d'Équilibre ## RE ##.

La date de ce rattachement souhaitée est le JJ/MM/20... [indiquer la date] sous réserve de l'application des modalités du contrat CARD ou de Service de Décompte.

1) Préciser quel moyen de production sera rattaché au Périmètre-RPD :

- Centrale de cogénération
- Centrale Photovoltaïque
- Autre :

2) Préciser quelle mesure porte le rattachement au Périmètre-RPD :

- L'énergie livrée au point de livraison
- La totalité de l'énergie produite par le moyen de production rattaché au Périmètre-RPD

Le RE s'engage à avoir vérifié que le moyen de production concerné par le rattachement à son Périmètre-RPD fait l'objet d'un contrat d'accès au RPD valable et dispose d'un dispositif de comptage compatible avec la reconstitution des flux. Dans le cadre de cet accord, relativement à l'accès aux données de comptage :

Par le présent document, ## Producteur ## autorise, dès à présent, ## RE ## à accéder aux données de comptage du(des) site(s).

1) A cet effet, et selon la technologie de relève mise en œuvre par Primeo Réseau de Distribution SAS, ## Producteur ## autorise Primeo Réseau de Distribution SAS, dès réception du présent document, à transmettre à ## RE ##, les informations actuelles et futures, permettant de réaliser les opérations de télé-relèves (la marque du compteur électrique, le numéro de téléphone, les identifiants actuels et futurs, la formule de comptage éventuelle, le tableau à relever éventuel, le facture de correction éventuel) ou à permettre la souscription aux services d'accès aux données

Oui Non

(ne cocher l'option N°2 que si ## Producteur ## a répondu Oui à l'option N°1)

- 1) Par le présent document, ## RE ## demande à Primeo Réseau de Distribution SAS, dès réception du présent document, conformément à l'autorisation de ## Producteur ##, la transmission des informations, actuelles et futures, permettant de réaliser les opérations d'accès aux données de comptage

Oui Non

Fait en 2 exemplaires originaux,

à _____, le _____,

Pour ## RE ##

Nom, Signature et Cachet

Pour ## Producteur ##

Nom, Signature et Cachet

Copie à Primeo Réseau de Distribution SAS